

BUDGET 2024 : EN ROUTE VERS L'AMÉLIORATION EN CONTINU

VAL-D'OR, LE 22 NOVEMBRE 2023. – Avec un budget total de 22,7 M\$, la MRCVO s'apprête à débiter une année de grands changements qui seront guidés par la volonté de l'organisation de viser l'amélioration en continu de ses opérations. Un budget de 176 159 \$ a également été prévu pour les territoires non organisés.

Optimisation et investissements en GMR

La MRCVO a fait face à des défis majeurs en 2023, notamment avec la gestion des feux de forêt et la pénurie de main-d'œuvre qui ont largement ébranlé les opérations de la collecte des matières résiduelles.

« Au cours de l'année, nos différents départements ont redoublé d'efforts pour répondre aux enjeux majeurs tout en adaptant leurs opérations, et ce, avec brio pour fournir des services à l'ensemble de la population de la Vallée-de-l'Or », souligne M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.

Dans le budget de la MRCVO, une somme de 13 M\$ est réservée pour la gestion des matières résiduelles (GMR). La MRC doit conjuguer avec une hausse substantielle du taux de redevance à l'enfouissement exigée par le gouvernement, ainsi qu'avec la contribution obligatoire à la fiducie post-fermeture du lieu d'enfouissement technique (LET) qui a doublé en 2023. Les montants alloués à ces deux postes budgétaires sont passés de 1 M\$ en 2022 à 1,7 M\$ en 2024.

La hausse de quotes-parts s'explique également par la hausse du tonnage envoyé à l'enfouissement. En effet, malgré l'implantation de la collecte des matières organiques, les déchets d'origine résidentielle ont augmenté de 2,7 % entre 2022 et 2023. Pendant cette même période, les déchets de construction, rénovation et démolition (CRD) ont augmenté de 65,1 %, ceux des commerces et institutions de 17,7 % et la quantité de déchets en provenance des industries a demeuré stable.

« Pour réduire la hausse des redevances, il faut impérativement que les ICI se joignent aux efforts citoyens quant à la collecte des matières organiques, dont l'invitation pour adhérer sur une base volontaire a été lancée en 2023. Cette mesure peut permettre une grande réduction des déchets et un meilleur tri des matières », précise le préfet.

De plus, des investissements sont prévus pour le processus d'automatisation que l'organisation a enclenchée pour son service de collecte grâce à la mise en place d'une nouvelle réglementation qui sera active dès le 1er avril 2024. Ainsi, l'an prochain, la MRCVO prévoit procéder à l'achat de deux camions à bras mécanique automatisé pour une livraison en 2025. Pour ce qui est du traitement, nous procéderons également en 2024 au branchement d'un tout premier broyeur à bois électrique, dont nous nous sommes portés acquéreurs cette année.

– 30 –

Source : Sophie Rouillard
Agente de communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 262
sophierouillard@mrcvo.qc.ca